

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ile de France Mobilités, Numéro national d'identification : 28750007800012, 39-41 rue de Chateaudun, Point(s) de contact : M. Laurent PROBST, directeur général d'Ile-de-France Mobilités - M Julien FONDS - Finance, Achats, Contrats, service Pilotage Contractuel, 75009, PARIS, F, Téléphone : (+33) 01 47 53 28 00, Courriel : dsp@iledefrance-mobilites.fr, Code NUTS : FR1

Adresse(s) internet :Adresse principale : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Transport

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** Délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant le nord et l'est de la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France

Numéro de référence : DSP-2021-004

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60112000

Descripteur supplémentaire : MF05 - MF06

II.1.3) Type de marché : Services**II.1.4) Description succincte :** Exploitation des lignes de bus desservant le Nord et l'Est de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France ainsi que le Territoire de la communauté de communes Plaines et Monts de France selon les modalités définies par le contrat. Elle comportera 39 lignes de bus et un service de Transport à la Demande (TAD) représentant environ 5 600 000 KCC en 2019. La concession comporte des adaptations des centres opérationnels bus existants. La convention est une délégation de service public soumise aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales et des articles L. 1121-1 et suivants du Code de la commande publique. Des travaux d'entretien et de maintenance des centres opérationnels bus et du matériel roulant seront confiés.**II.1.5) Valeur totale estimée :** Valeur hors TVA : 140 000 000 euros

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché : Valeur hors TVA 128 056 319 euros

ou Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Délégation de service public, Prestations de services, Transport

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire : MF05 - MF06

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR102-FR106

Lieu principal d'exécution : Mity-Mory, Villeparisis, Claye-Souilly, Meaux, Tremblay en France, Longperrier, Dammartin en Goële.

II.2.4) Description des prestations : Le contrat précisera les missions et obligations des parties. Le délégataire disposera d'une pleine autonomie pour organiser l'exploitation, gérer les ressources humaines de l'entreprise et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la satisfaction des services demandés. En particulier, le délégataire, assumera les missions suivantes : - la gestion courante du service, - le respect des engagements sur l'offre de service définie par Île-de-France Mobilités, - la tenue de la comptabilité analytique et des statistiques d'usage, - les études de développement d'offre, d'évolution des itinéraires et d'optimisation des moyens, - l'information de la clientèle sur le service au travers de tout moyen de communication qu'il jugera opportun, - la gestion commerciale du service, - le délégataire a la possibilité de recourir à la sous-concession et à la sous-traitance dans les conditions définies par le contrat, - l'entretien et la maintenance des centres opérationnels bus et/ou des véhicules mis à disposition par Île de France Mobilités, - des travaux de conversion énergétique dans certains centres opérationnels bus.**II.2.5) Critères d'attribution :**

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

- Critères :
1. Valeur économique et financière de l'offre
 2. Qualité technique du projet d'exploitation
 3. Qualité du volet social, sociétal et organisation
 4. Qualité de service et expérience voyageur
 5. Qualité technique des projets d'infrastructures

II.2.7) Durée de la concession : Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : La durée indiquée est une durée maximale de 5 ans. La valeur finale de la concession tient compte de cette durée maximale, ainsi que d'une majoration de 10% pour les développements d'offre pérennes et 5% pour les développements d'offres temporaires.

Mots descripteurs : Délégation de service public, Prestations de services, Transport

II.3) DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION :

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Explication :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à cette procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2021/S 062-158510 du 30/03/2021

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Lot n° :

Intitulé : Délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant le nord et l'est de la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France

Une concession/un lot est attribué(e) : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 6 mars 2023

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

Keolis SA, 34 Avenue Léonard de Vinci, 92400, Courbevoie, F, Code NUTS : FR105

Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 140 000 000 euros H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 128 056 319 euros

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : euros

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : euros

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

La durée indiquée est une durée maximale de 5 ans. La valeur estimée de la concession tient compte de cette durée maximale, ainsi que d'une majoration de 10% pour les développements d'offre pérenne et 5% pour les développements d'offre temporaires.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004, PARIS, F, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00,

Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le contrat signé peut être contesté par la voie d'un recours en contestation de sa validité qui pourra être déposé pendant les deux mois qui suivront la publication par l'autorité déléguée du présent avis d'attribution de la délégation.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004, PARIS, F, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00,

Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 10 mai 2023